

Procès—verbal

Assemblées générales des paroisses du Sacré-Cœur et de Notre-Dame de la Paix vendredi 3 mai 2024 à 19h15

Notre-Dame de la Paix, grande salle

Ordre du jour

- 1. Accueil – explications sur l’ordre du jour**
- 2. Prière**
- 3. Message du Prêtre modérateur**
- 4. Nomination des scrutateurs**

Paroisse du Sacré-Cœur

- 5. Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale de 2023**
- 6. Rapport annuel 2023**
- 7. Comptes 2023**
- 8. Rapport des vérificateurs des comptes**
- 9. Adoption des comptes et du rapport des vérificateurs**
- 10. Nomination des vérificateurs des comptes**
- 11. Budget 2024**

Paroisse Notre-Dame de la Paix

- 12. Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale de 2023**
- 13. Rapport annuel 2023**
- 14. Comptes 2023**
- 15. Rapport des vérificateurs des comptes**
- 16. Adoption des comptes et du rapport des vérificateurs**
- 17. Nomination des vérificateurs des comptes**
- 18. Budget 2024**

Deux paroisses, avec votes séparés

- 19. Élections**
- 20. Vote sur la fusion des paroisses de La Chaux-de-Fonds**
- 21. Si acceptée, adoption de la convention de fusion**
- 22. Si acceptée, adoption des statuts de la nouvelle paroisse**
- 23. Divers**

1. Accueil-explications sur l'ordre du jour

Le président ouvre cette AGO à 19h20 en précisant qu'il y aura une première partie ordinaire concernant successivement les deux paroisses, suivies d'une partie extraordinaire concernant la fusion et il récapitule l'ordre du jour quelque peu particulier.

Excusés: Christiane Perroset, Didier Gigon, Belchior Paiva

2. Prière

Le prêtre-moderateur, l'abbé Christophe invite les paroissiens à s'unir dans la prière du *Notre Père* et conclut par cette prière liturgique : « *Tu nous as réunis Seigneur pour que nous cherchions ensemble ta volonté ; mets en nous le désir de ce qui est vrai, tiens-nous-en ta lumière, garde-nous dans un esprit de paix ; et quand nous aurons vu ce que tu demandes, aide-nous à l'accomplir d'un même cœur.* »

3. Message du Prêtre modérateur

Se reporter aux annexes.

4. Nomination des scrutateurs

M. le diacre Rémi Steinmyller est désigné scrutateur pour la paroisse du Sacré-Cœur.

M. Willy Cuenat est désigné scrutateur pour la paroisse de Notre-Dame de la Paix.

Paroisse du Sacré-Cœur

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2023

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité par un lever de main avec remerciement à Bernadette Aubry.

6. Rapport annuel 2023

- Le conseil des paroisses s'est réuni à 6 reprises en 2023.

- Nous avons entrepris des travaux d'entretien de nos bâtiments :

Infiltration d'eau venant d'une colonne d'eau pluviale qui passe dans l'Église et descend dans la salle Saint-Joseph : l'entreprise a fait des réparations et quelques mois plus tard le problème est revenu et a dû à nouveau ouvrir. Il semblerait que maintenant cela soit en ordre.

WC salle paroissiale : rénovation avec un nouveau carrelage et rafraîchissement de la peinture.

Il y a quelques semaines, et suite à la tempête du 24 juillet, il a été constaté des dégâts à la flèche : le cuivre a été soulevé et menace de tomber : ces travaux seront pris en charge en grande partie par l'ECAP.

- Nous avons pu faire face à nos engagements grâce à notre appel aux dons, à l'apport des locations des trois appartements, des locaux du parascolaire ainsi qu'à la vente d'un terrain aux Ponts-de-Martel. Ces rentrées financières ont également augmenté suite au déménagement de l'abbé Godel à Notre-Dame de la Paix et à l'augmentation de la location du parascolaire. Si la situation financière reste fragile, nous constatons cependant avec satisfaction que les mesures prises ces dernières années donnent les résultats escomptés.

- La collaboration entre nos deux paroisses a permis à nouveau la tenue d'une Kermesse commune.

- Nous avons appris avec bonheur l'arrivée de Morgane Grandjean en charge de la catéchèse au sein de l'équipe pastorale. Elle a repris une partie des activités d'Isabelle Huot qui a pris une retraite partielle. Nous accueillons également Sœur Denise Siger en charge de la pastorale de la santé en remplacement de Marie-Lise Dick qui a pris sa retraite.
- Nous avons également la joie de bénéficier de la présence de Rémi Steinmyller qui a été ordonné diacre dans le courant de l'année et dont nous fêterons l'ordination à la prêtrise le samedi 22 juin 2024 à l'église du Sacré-Cœur.
Pour la préparation de cette fête, toute aide est bienvenue, et nous remercions les personnes qui souhaiteraient apporter leur aide.

7. Comptes 2023

Les liquidités ont augmenté de CHF 54'000.00 grâce aux recherches de dons et à la vente du terrain des Ponts-de-Martel et se situent à CHF 168'000.00.

Cette vente de terrain a été comptabilisée en amortissant les bâtiments Salles et Église.

Passif

La mission italienne nous avait prêté CHF 9'000.00 qui ont été entièrement remboursés.

Amortissement de la dette hypothécaire de CHF 12'000.00 comme chaque année.

Le bénéfice est de CHF 1'730.49.

Produits

Amélioration des quêtes d'un peu moins de CHF 4'000.00 soit CHF 21'500.00.

Pour la première fois, le Sacré-Cœur a participé à une recherche de dons auprès de nos paroissiens qui a rapporté CHF 14'600.00.

Une remarque est faite au sujet du compte 6660, 1 % du budget au bénéfice des actions de solidarité ; le montant est trop bas, il devrait être de CHF 2'000.00. Le président explique que l'on participe aussi par l'intermédiaire du compte 4002, répartition des quêtes. Mais il est vrai que l'on avait baissé ce montant en raison des problèmes financiers dus à la création des appartements. Nous sommes attentifs à cette question et nous augmenterons notre contribution dès que la situation financière sera stabilisée.

8. Rapport des vérificateurs des comptes

M. Jean-François Burki lit le rapport et confirme que le bilan et les comptes d'exploitation correspondent avec la comptabilité et aux extraits bancaires et Postfinance.

9. Adoption des comptes et du rapport des vérificateurs

Les comptes et le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité.

10. Nomination des vérificateurs des comptes

Messieurs Georges Jeanbourquin et Jean-François Burki sont d'accord de poursuivre leur mandat encore une fois.

11. Budget 2024

Mission portugaise : À partir de cette année, les locations des locaux de la mission sont partagées entre les 2 paroisses.

La subvention de la commune est toujours de CHF 12'000.00.

Dons - legs : on garde un budget de CHF 10'000.00.

Acoustique : il est prévu de refaire l'acoustique de l'Église. Dans un premier temps, un montant de CHF 70'000.00 est recherché. Actuellement les recherches de dons auprès de paroisses aisées à permis de récolter CHF 17'000.00. Les appels aux dons se poursuivent et les travaux ne seront entrepris que lorsque la somme sera réunie.

Le coût total pour la sonorisation, le crépi acoustique et les coussins sur les bancs représente un total de CHF 200'000.00.

Interparoisse : un montant de CHF 6'000.00 est budgété. (CHF 6'000.00 par paroisse provenant des recettes des cérémonies.

Kermesse : CHF. 4'000.00.

Cotisation UP : CHF 30'000.00, on n'a plus de participations pour la location du prêtre par l'UP.

En 2025, il faut prévoir une augmentation des taux hypothécaires pour le 1^{er} juin 2025.

Le budget prévoit une perte de CHF 1'950.00.

Le budget est accepté à l'unanimité.

Paroisse Notre-Dame de la Paix

12. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2023

Le PV de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2023 est adopté à l'unanimité par un lever de mains avec remerciement au secrétaire, M. Marc Erard

13. Rapport annuel 2023

- Le Conseil de paroisse s'est réuni à six reprises en 2023.
- Nous avons entrepris des travaux d'entretien et de réparation de nos bâtiments suite aux dégâts causés par la tempête du 24 juillet. Nous avons pu réaliser le mobilier liturgique qui donne une belle unité au chœur de l'église. Nous avons finalisé le projet de parking au nord de l'église, mais il est actuellement en attente, car d'autres priorités sont apparues.
- L'arrivée de deux Prêtres a nécessité la rénovation complète du rez-de-chaussée ainsi que la peinture d'une pièce pour notre Diacre. D'autres travaux devront être entrepris cette année pour la remise à niveau des appartements de la Cure.
- Nous avons pu terminer le remplacement des fenêtres de la Cure, ce qui améliore considérablement le confort et réduit les pertes d'énergie.
- La chaudière à mazout ayant un âge avancé et la nouvelle réglementation obligeant un apport d'au minimum 20% de source renouvelable, nous avons signé un accord de raccordement avec le chauffage à distance. Celui-ci devrait se réaliser en 2026.
- Nous avons pu faire face à nos engagements grâce à notre appel aux dons, ainsi qu'à l'apport de la location des garages, des places de parcs et de la grande salle. À cela s'ajoute la contribution de la communauté portugaise qui loue désormais régulièrement les locaux.

14. Comptes 2023

M. Charles Bühlmann remercie Mme Rosa Pereira pour son travail des écritures comptables. Les liquidités s'élèvent à CHF 153'340.77. Celles-ci sont en diminution, car des travaux ont été entrepris. La dette a également quelque peu baissé en effectuant des remboursements. Le bénéfice de l'exercice s'élève à CHF 1'755.47.

15. Rapport des vérificateurs des comptes

Mme Martine Lambiel fait un rapport détaillé et confirme que les pièces justificatives et les extraits bancaires sont en conformité avec l'exercice comptable 2023.

16. Adoption des comptes et du rapport des vérificateurs

Les comptes et le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité.

17. Nomination des vérificateurs des comptes

Mme Lambiel et M. Jean-François Burki acceptent un nouveau mandat.

18. Budget 2024

Un budget prudent est présenté avec un léger bénéfice de CHF 1'400.00. Les travaux concernant la cure sont inclus. Le budget est accepté à l'unanimité.

19. Élections

Nous avons reçu les annonces de fin d'activité de Maurice Perroset, responsable de l'entretien des locaux du Sacré-Cœur, de Bernadette Aubry, secrétaire du Conseil et de Jean-Pierre Aubry, administrateur des locations et trésorier du Sacré-Cœur. Ils souhaitent les trois terminer leurs mandats dans un an lors de l'AG de 2025. D'ici là, il faudra que trois nouvelles personnes rejoignent notre Conseil. Les autres membres du Conseil ont donné leur accord de poursuivre leur activité.

Composition du Conseil

Alexandre Houlmann, Président du Conseil des paroisses

Bernadette Aubry

Jean-Pierre Aubry

Maurice Perroset

Rafael Stalder

Philippe Erard

Rosa Pereira (Charles Bühlmann)

Jolène Zosso

Willy Cuenat

Marc Erard

Belchior Paiva + Un membre de la communauté portugaise

Christophe Godel, Prêtre modérateur

Tous les membres sont reconduits par applaudissements.

20. Vote sur la fusion des paroisses de La Chaux-de-Fonds

Après un message délivré par M. Jeanbourquin, membre de la commission de fusion ainsi qu'une allocution de Monsieur Mario Sessa représentant la FCRN et également d'un rappel historique de l'abbé Christophe Godel notamment sur le choix du nom de la nouvelle « *paroisse de la Sainte Famille de La Chaux-de-Fonds* », les deux Assemblées décident d'accepter la fusion des deux Paroisses de Notre-Dame de la Paix et du Sacré-Cœur.

Les deux églises gardent leur nom du Sacré-Cœur et de Notre-Dame de la Paix, mais elles fusionneront en une seule association au 1^{er} janvier 2025

La fusion est acceptée à l'unanimité.

21. Si acceptée, adoption de la convention de fusion

La convention est acceptée par les deux Assemblées à l'unanimité.

Notre-Dame de la Paix : 14 voix pour, sans opposition et abstention

Sacré-Cœur : 21 voix pour, sans opposition ni abstention

22. Si acceptée, adoption des statuts de la nouvelle paroisse

Après quelques précisions apportées par l'Abbé Christophe Godel, les statuts sont approuvés par les deux Assemblées.

Notre-Dame de la Paix : 14 voix pour, sans opposition et abstention

Sacré-Cœur : 27 voix pour, sans opposition ni abstention

23. Divers

M. Christian Georges rappelle les nombreux engagements de Caritas, toujours à la recherche de bénévoles, notamment dans le comité cantonal.

Le comité de la kermesse recrute également.

À la demande d'une paroissienne, le Conseil réfléchira à une manière (repas) de remercier les paroissiens qui ont œuvré de nombreuses années pour les deux paroisses.

Annexes

- Listes de présence des AGO
- PV des AGO 2023, Comptes 2023 et budgets 2024 des paroisses
- Rapports des vérificateurs
- Message du Prêtre modérateur
- Convention de fusion
- Statuts de la nouvelle paroisse

La Chaux-de-Fonds, le 14 mai 2024

Le président

La secrétaire du Sacré-Cœur

Le secrétaire de Notre-Dame de la Paix

Alexandre Houlmann

Bernadette Aubry

Marc Erard